

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER A 20H30 SALLE ROGER VERDIER

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, DUPUY Robert, COURBIER Marie-Hélène, MARSALES Lorène, POIRIER Samira, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAURAT Jacqueline, CHASTAGNER Jean-Noël,

LANDRAUD Richard

ABSENTS -EXCUSES : Marie-France DAIGURANDE pro Philippe TILLET ; Emmanuel MAZAUDOUX proc Gérard BAGNOL

Christian POULVELARIE proc Samira POIRIER

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du précédent compte rendu C.M. 09 décembre 2014

✓ **Vote délibération pour adhésion aux services de remplacement du Centre de Gestion :**

Service qui permet à la commune d'avoir accès à du personnel de remplacement en cas d'accident du travail, maladie, congés maternité ... etc. Cette adhésion, payante seulement à l'utilisation, doit être renouvelée à chaque mandat par une délibération.

Vote du renouvellement de l'adhésion : unanimité

✓ **Vote délibération pour renouvellement adhésion au Service Médecine Préventive pour les salariés :**

Le Service de Médecine Préventive qui a une convention avec le Centre de Gestion est la MSA

Vote du renouvellement de l'adhésion : unanimité

✓ **Vote du renouvellement contrat 3C -Odysée Informatique :**

Ce contrat permet d'avoir accès à la maintenance : à être dépanné rapidement et permet si besoin un remplacement rapide et ponctuel de la personne du secteur administratif (par exemple faire les paies, ou régler des factures). Il assure au personnel administratif les formations nécessaires au vue de l'évolution du système informatique.

Le montant du contrat s'élève à : 1073.03 € ttc pour 2015

Vote du renouvellement de l'adhésion : unanimité

✓ **Avis sur le renouvellement et l'extension des « Carrières du Bassin de Brive »**

Ce sont les carrières situées à Crochet et les carrières de Combelles (commune de Chasteaux). Cet avis nous a été

demandé par le fait que notre commune est à proximité de ces carrières. Il a été donné un avis favorable.

Vote : unanimité

✓ **Participation aux frais de scolarisation commune de BRIVE :**

Un enfant qui habite sur la commune mais qui fréquente une classe spécialisée dans la commune de Brive (qui correspond à une affectation de l'Education Nationale) notre commune a pour obligation de payer les frais scolaires.

Année 2012-2013 : 530.70 €

Année 2013-2014 : 541.00 €

Certaines conditions par exemple une fin de cycle, ou classe spécialisée nous obligent à régler les frais scolaires.

Pour cette année nous réglerons année 2012-2013

Vote : unanimité

✓ **Autorisation de mandatement des dépenses d'investissements 2015 :**

Afin de pouvoir commencer à faire des travaux sur 2015 avant le vote du budget (budget qui sera présenté

début Avril ; la date limite étant le 15-04-2015), la commune peut commencer à réaliser des travaux pour un montant

calculé à hauteur de 25% du montant budgété sur 2014 ce qui représente un montant de 36 375 € ; montant qui sera pris en compte dans le budget 2015.

Ces travaux concernent :

Cantine : remplacement du four et isolation du toit de la véranda ; **Four à pain de Malepeyre :** viabilisation (eau+ électricité)

Sécurité routière : signalisation, marquage au sol, etc...

Plaque vibrante : choix d'achat d'une plaque vibrante plutôt qu'une location, dû à une proposition d'un prix intéressant par le fait que c'est une plaque vibrante de démonstration (1600 €).

Photocopieur : remplacement pour un photocopieur plus performant(fera en plus office de fax avec économie de papier du fait que les pubs seront bloquées)

Douches du Foot : problème de mitigeur, il sera mis un seul mitigeur au départ, pour remplacer les deux qui y sont actuellement et qui ne fonctionnent plus.

Vote : unanimité

✓ **Remplacement d'un délégué SIRTOM**

Titulaire : G. BAGNOL **Suppléant** : F. BLAISE FONDEUR sera remplacé par P. TILLET

Vote : unanimité

✓ **Remplacement d'un délégué Syndicat FDEEC :**

Titulaire : G. BAGNOL **Suppléant** : P. TILLET sera remplacé par F. BLAISE-FONDER

Vote : unanimité

✓ **Modification de dénomination de voies sur le tableau de classement de la voirie communale :**

Ajustement des dénominations demandé par les Services de l'Etat afin d'obtenir les subventions prévues sur les travaux exécutés sur certaines de ces voies

Délaissé LOGNE-NORD	Rte LOGNE NORD	Délaissé Les ESCOMBES	Rte Des ESCOMBES
Délaissé LOGNE-SUD	Rte LOGNE-SUD	Impasse de La BORIE	Impasse La BORIE BASSE
Chemin des ESCOMBES	Chemin des TOURONS		

Rappel : 20280 m de routes communales

Vote : unanimité

✓ **Avis sur le projet de schéma de mutualisation de services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive**

Un avis favorable a été émis sur la délibération qui nous a été proposé par l'Agglo, ou il a été mis quand même des restrictions.

Vote : 13 pour

2 absents

✓ **Subventions DETR sur travaux voiries programmées 2015 : voir compte rendu du CM du 09-12-2014**

Sur programmation des routes pour l'année 2015(programmée au 31-12-2014) il avait été voté une subvention de 30%. Or lorsqu' il est demandé une programmation groupée, la subvention passe à 40%.

Vote : unanimité

✓ **Diagnostic accessibilité ERP (Etablissement Recevant du Public)**

Accessibilité : Agenda accessibilité programmée sur 3 ans, qui doit être prêt pour le 27/09/2015.

Commission appel d'offre regroupée sur plusieurs communes :

M ROCHE Nespouls ; M GORSE Estival ; Mme TAURISSON Noailles ; M BAGNOL Jugeals-Nazareth.

6 entreprises ont répondu : ACCEO, VERITAS, APAVE, CITAE, ACCESMETRIE, SOCOTEC (hors délai, n'a pu être retenue)

Montant du diagnostic : 810.00 € ht soit 972.00 € ttc.

Pour la commune de Jugeals-Nazareth 10 bâtiments sont à mettre en conformité.

Accessibilité toute sorte handicap, marquage d'une place parking pour handicapé

Une subvention du CG : 25% soit 202 €

Vote délibération pour demande de subvention au CG :

Vote : unanimité

✓ **Présentation du pré programme réfection Salle Polyvalente**

M MAS de Corrèze Ingénierie fait un travail plus élaboré. Suite à rencontre avec certaines associations, besoin d'agrandir la salle pour 180 personnes assises (aujourd'hui 150), ce qui amène à réactualiser le pré-projet, et à prévoir un agrandissement du côté parking avec une salle tampon pour ranger tables et chaises.

Très peu d'amiante dans la salle d'après les résultats du diagnostic

Désignation du Maître d'œuvre

Coût de la réfection : 633 000 € HT 759 600 € TTC

Demande de subvention : Etat, Conseil Général

Dossier CTA déjà déposé et retenu

Subvention à 52% sur 2 tranches : 104 000 € aide de l'Etat ; 52 000 € du CG soit un total de 156 000 €.

Rencontre avec trésorier pour connaître les possibilités d'emprunts sans pénaliser le fonctionnement de la Commune

Rencontre avec le Président de l'agglomération M SOULIER pour solliciter le fond de concours aux aides pour les communes rurales.

Demande de l'aide parlementaire avec une réponse favorable ; mais nous ne connaissons pas le montant.

Les travaux commencent fin 1^{er} semestre 2016 jusqu'à fin 1^{er} semestre 2017.

✓ **Divers**

Révision PLU : courant 2015

Info énergie : totem mis à disposition des habitants par le service de l'AGGLO contenant différents dépliants les informant sur les aides possibles en faveur de l'habitat. Délégation espace info -énergie : Dupuy Lucette

SIRTOM : Positionnement d'un **container à verres** au croisement D73-VC1 RTE de la Vapaudie, suite accord du propriétaire du terrain M BELAUBRE.

TULLE-BRIVE NATURE : 12 AVRIL 2015

Il y aura un départ de course VTT des plus jeunes sur la commune 10-12h,(départ local cantonnier)

Un ravitaillement devant la mairie avec animation où il nous est alloué une aide de 150 €

Nous devons assurer la sécurité

TOUR DU LIMOUSIN 2015 :

Le Tour du Limousin passe encore cette année sur notre commune sur CD158 Noailles-Montplaisir.

Recensement : Le recensement s'est déroulé du 15 janvier-14 février 2015. Nous remercions la population d'avoir participé à ce recensement, qui est important pour la commune, puisqu'il en découle les dotations de l'Etat, ainsi que les agents recenseurs. Notre population communale est de 942 habitants.

Gestion cimetières : Sépultures qui posent problèmes, le processus de reprise de ces concessions par la commune va être mis en œuvre.

La séance est levée à 22h 14

Gérard BAGNOL		
Philippe TILLET		
Emmanuel MAZAUDOUX		
Lucette DUPUY		
Christian POULVELARIE		
Robert DUPUY		
Marie-France DAIGURANDE		
Francis BLAISE-FONDER		
Marie-Hélène COURBIER		
Lorène MARSALLES		
Florence PEYRAT		
Samira POIRIER		
Jacqueline DAURAT		
Richard LANDRAUD		
Jean-Noël CHASTAGNER		

